

Question avec demande de réponse écrite E-001767/2024/rev.1

à la Commission

Article 144 du règlement intérieur

Aleksandar Nikolic (Pfe), Jean-Paul Garraud (Pfe), Julien Leonardelli (Pfe), Pierre Pimpie (Pfe), Rody Tolassy (Pfe), Marie Dauchy (Pfe), Virginie Joron (Pfe), Catherine Griset (Pfe), Angéline Furet (Pfe), Anne-Sophie Frigout (Pfe), Mélanie Disdier (Pfe), Julien Sanchez (Pfe), Marie-Luce Brasier-Clain (Pfe), Valérie Deloge (Pfe), Gilles Pennelle (Pfe), Philippe Olivier (Pfe), France Jamet (Pfe), Mathilde Androuët (Pfe)

Objet: Suites données au rapport de Mario Draghi

Le 9 septembre 2024 est dévoilé le rapport «The Future of European Competitiveness». Mario Draghi y dresse un tableau alarmant de l'état de la compétitivité européenne, évoquant notre retard technologique et économique vis-à-vis des États-Unis et de la Chine.

Pour répondre à ce défi existentiel, M. Draghi dresse une liste de 170 propositions. Certaines se basent sur des constats posés de longue date par les eurodéputés du Rassemblement National, tels que la nécessité de réformer le marché européen de l'électricité, l'impératif de revenir sur les normes trop contraignantes, ou de freiner l'inflation législative émanant de la Commission.

D'autres propositions, comme celle de passer à un vote à la majorité qualifiée pour l'ensemble des domaines politiques, sont des atteintes directes à la souveraineté des nations européennes. Si nous suivons cette dernière proposition, les États ne pourront plus s'opposer à un éventuel élargissement de l'Union ou aux desiderata de la Commission qui peuvent être contraires à des intérêts nationaux.

Considérant que les propositions du rapport Draghi reflètent ce que certains groupes politiques du Parlement européen demandent depuis longtemps, lesquelles de ces propositions la Commission envisage-t-elle de suivre?

Dépôt: 19.9.2024